

LRD

Il était une fois des OGM, une opinion publique, un parlement... et des faucheurs volontaires

Le débat qui vient d'avoir lieu au Parlement français sur les organismes génétiquement modifiés (OGM) prouve une fois de plus que les députés et les sénateurs sont dans leur majorité bien décidés à camper sur une vision passéiste du progrès. Plus dommageable encore : il révèle un mode obsolète de délibération en vue de légiférer sur un sujet d'une telle importance. Au final, il est très provocateur – et sans doute très grave – d'opter ainsi pour la rupture frontale avec l'opinion.

Les parlementaires français sont-ils élus pour faire des bras d'honneur à leurs électeurs ? Au vu de leur attitude favorable jusqu'à la caricature aux OGM, on est enclin à le croire. Tous les sondages mettent en évidence une claire majorité de Français opposée aux OGM pour plusieurs raisons aussi fortes que rationnelles et légitimes. Faut-il, dès lors, plutôt voir les députés et les sénateurs comme les victimes d'une institution poussiéreuse, au fonctionnement inadapté à l'époque ?

On attend encore vainement des parlementaires qu'ils apportent, par la loi, des éléments de réponses crédibles aux questions brûlantes de l'époque : comment allons-nous réussir à cohabiter dans un espace et avec des ressources irrémédiablement limités ? Comment allons-nous produire les richesses dont nous avons besoin sans ruiner la biosphère ni renforcer des déséquilibres déjà criants entre les uns et les autres ? Comment allons-nous vivre, cultiver la terre, habiter les villes, nous déplacer, consommer sans condamner les générations futures aux pires régressions ?

L'irruption des OGM sur la scène politique soulève depuis plus de dix ans l'une de ces questions très difficiles : comment allons-nous produire notre nourriture ? Et sur qui allons-nous compter pour assurer cette production ? Faut-il croire les marchands d'OGM bien placés pour contrôler cet aspect si fondamental de la vie humaine ? Sommes-nous vraiment sûrs qu'il s'agit là d'une bonne idée ?

Lors des débats sur le projet de loi française, députés et sénateurs se sont mis en complet porte-à-faux avec une opinion publique de plus en plus combative, de moins en moins prête à subir

des décisions mal éclairées, marquées du sceau d'une idéologie désormais rétrograde. Il est fini ce temps où l'on pouvait louer les vertus simples d'un couple économie de l'innovation-progrès technologique. Ce couple s'empêtre aujourd'hui trop souvent dans une toile d'intérêts privés contraires à l'idéal du bien commun.

Président de la Fondation pour une Terre humaine¹, Jean-Louis Gueydon de Dives qualifie, dans un texte diffusé sur internet, de « scélérate » cette loi française en préparation. Et se prend à rêver, si elle devait être adoptée, « à l'organisation d'actions de résistance dans nos campagnes, menées par nos élus locaux déclarant par milliers leurs territoires libres d'OGM, et rejoignant ainsi un vaste mouvement international qui, de Moscou à Salzbourg, et de l'Algarve à la Toscane regroupe déjà de très nombreuses zones et communes... Ce ne serait peut-être pas légal, mais comme ce serait légitime ! »

Dans *La reine du monde*, court essai paru dans la collection Café Voltaire, chez Flammarion, le journaliste et historien Jacques Julliard livre cette observation : « Il existe trois instances d'expression de la volonté populaire : le suffrage, l'opinion, la rue. » Lorsque l'opinion est en décalage trop flagrant avec le suffrage, il reste la rue, en l'occurrence le champ.

Comment mieux prendre en compte cette opinion afin d'éviter que le décalage avec le suffrage ne devienne tel qu'il légitime l'illégal, qu'il s'agisse de fauchage volontaire ou de toute autre forme de désobéissance civile ? Comment prévenir ce glissement depuis un fonctionnement pacifié des institutions démocratiques vers le pugilat, la bataille rangée, la célèbre « chienlit » ? En faisant preuve d'ima-

gination, répond Jacques Julliard, pour réussir à insérer de nouvelles formes de délibération dans les rouages de la démocratie.

7

Où est l'imagination ?

Existe-t-il des modèles à suivre ? Des méthodes adaptées à un sujet aussi difficile que les OGM ? Réponse : oui, mille fois oui. Il y a bien sûr, comme en Suisse, le référendum ou la votation populaire, qui a conduit le pays à adopter un moratoire de cinq ans sur toute culture commerciale d'OGM (du 28 novembre 2005 au 27 novembre 2010). Il y a aussi les jurys citoyens, à l'instar de l'Espace citoyen d'interpellation démocratique (Ecid), qui a eu lieu au Mali, en janvier 2006, sur le thème du coton transgénique².

LaRevueDurable a rendu compte en détail du contexte et des modalités de cet événement. Il est désormais possible – et vivement recommandé – de visionner le DVD qui vient de sortir³. On y découvre des participants, tous paysans, qui ont des idées très claires sur ce qui importe à leurs yeux : on le perçoit très bien à la lumière des questions qu'ils posent. Et il apparaît évident, au fil des débats, que la seule conclusion possible pour eux est un refus catégorique des semences transgéniques.

Quarante ans après Mai 68, l'imagination fait plus cruellement défaut que jamais dans les couloirs du pouvoir. Pendant que le monde mute sous l'effet des technologies, les institutions démocratiques se figent et leurs représentants se cabrent. C'est sûrement très grave et Jacques Julliard a raison de mettre en garde : « L'histoire du XX^e siècle nous apprend que rien n'est jamais acquis à l'homme, ni la paix, ni la liberté. Suffrage universel et opinion publique sont en vérité deux modalités différentes d'une même réalité. Ce que le XIX^e siècle a su faire pour le suffrage, il appartient au XXI^e de le faire pour l'opinion. » ■

¹ www.terrehumaine.org

² LaRevueDurable. Lors d'un jury citoyen, les paysans maliens rejettent le coton génétiquement modifié, LaRevueDurable n° 22, octobre-novembre 2006, pp. 65-70.

³ Senekelaw Ka Kuma, Paroles de paysans. Film d'Idriss Diabaté, durée une heure, production Dja-Comm, Aapsi, Bede et IIED, 2008. Prix : 15 euros, à commander à l'association Bede : www.bede-asso.org